



Conseil général

COMMUNE DE RENNAZ

EXTRAIT

du procès-verbal 10 de la législature 2021-2026
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 13 juin 2024

Présidence : Monsieur Yvan Burnier
25 conseillères et conseillers présents avec le Président

LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- **vu** le préavis municipal 24/2021-2026 relatif à la demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement de l'année 2023 ;
- **entendu** le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- d'accorder à la Municipalité un crédit complémentaire de CHF 66'900.00 pour couvrir les dépenses supplémentaires au budget de fonctionnement 2023.

Après lecture, les conclusions du préavis sont acceptées à **main levée à l'unanimité, telles que présentées.**

Ainsi délibéré en séance du 13 juin 2024.

Au nom du Conseil général


Le Président
Yvan Burnier




La Secrétaire
Valérie Teissl